

Volet Ours brun de la SPVB : Groupe de travail Population du 6 juin 2014

Toulouse, le 16 juin 2014

Participants

Représentant

CAUSSIMONT Gérard	Fonds d'Intervention Eco-Pastoral (FIEP) Groupe Ours Pyrénées , représentant France Nature Environnement (FNE)
CAVAILHÉS Jérôme	Parc National des Pyrénées
De NOBLENS Thierry	Conseil International pour la Protection des Pyrénées (CIAPP), représentant Marc Maillet, membre de la commission permanente du Comité de massif
MARC Daniel	CEN Midi-Pyrénées
REYNES Alain	Pays de l'Ours ADET, représentant le réseau Éducation Pyrénées-Vivantes
KUUS Lydie	Office National des Forêts – DT Sud Ouest
GOUNOT Cécile	ONCFS Délégation Sud-Ouest
QUENETTE Pierre-Yves	ONCFS Direction des Études et de la Recherche, Centre national d'études et de recherche appliquée Prédateurs et animaux déprédateurs (CNERA PAD), équipe Ours
FANGET M-Christine	DRAAF Midi-Pyrénées / chargée de mission PSEM
PUJO Laurence	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées
BARBEZIEUX Julien	DREAL Midi-Pyrénées / chargé de mission SPVB
GILLODES Nicolas	DREAL Midi-Pyrénées / chargé de mission programme Ours
TAVIN Christophe	DREAL Midi-Pyrénées / chargé de mission Ours

Un diaporama d'introduction puis déroulé selon les quatre points suivants (5 diaporamas) :

Suivi scientifique et technique

La connaissance de l'espèce et de son aire de répartition est la base du travail actuellement mené. La collecte d'informations permet de suivre la démographie de la population et l'aire de présence de l'espèce.

G Caussimont revient sur l'importance des moyens humains. Il indique que le travail mené par l'équipe ours est de qualité et déplore le retrait de certaines fédérations Départementales des chasseurs (FDC) de l'équipe de suivi par rapport à leur rôle de sensibilisation auprès des chasseurs. Il demande à ce que les agents FDC de l'Équipe ours aillent davantage sur le terrain pour informer au moment des chasses en battue du fait de leur connaissance et du capital confiance dont ils disposent auprès des chasseurs.

Par ailleurs, il regrette que les membres du Réseau Ours Brun (ROB) n'aient pas accès à toutes les informations, notamment la *fiche évènement*, alors que les FDC la reçoivent par leurs techniciens.

PY Quenette précise que cette fiche, créée suite à une décision du préfet de massif, est destinée aux agents de l'Équipe ours et aux services de l'État. Elle porte sur toutes les informations, même non vérifiées et ne doit donc pas s'apparenter à une communication officielle de l'État. Si elle transpire parfois, c'est par indiscrétion.

Pour Laurence Pujo, il faut cerner l'objectif ce document : quelles informations pour quelle diffusion.

G Caussimont en fait une question de principe et de confiance. Il y a une certaine frustration à donner sans recevoir en retour, ce qui peut amener à une baisse de motivation, voire à se démobiliser.

L Kuus précise que l'ONF participe au ROB même si cette mission n'est pas clairement identifiée dans le contrat d'objectif.

PY Quenette insiste sur ce souci de collaboration gagnant-gagnant. Le ROB est assez satisfait par *l'écho des tanières* qui est diffusé tous les mois. Il y a des réunions annuelles et diffusion sur internet de toutes les images collectées.

Laurence Pujo précise le risque que les gens cités dans *l'écho des tanières* puissent être mis en porte à faux.

Alain Reynes trouve remarquable le travail fait par l'ONCFS, l'Équipe ours et le ROB. Les ours dans les Pyrénées sont la population la mieux suivie en Europe. Pour autant, il faut sécuriser la circulation des

informations. L'ours est une espèce *people*, c'est par cet intérêt qu'on a pu assurer le soutien de la population. Nous sommes dans un contexte où la société se saisit de ces questions et où manque une réponse objectivée de l'État; tout est dit, rien n'est démenti.

Le FIEP a aussi ce besoin d'information de par sa posture de médiateur de cette politique avec les populations, les élus, les activités. Il n'y a rien de plus désagréable que de rendre visite aux bergers afin d'informer sur la biologie de l'ours et sur les mesures de cohabitation et de ne pas être au courant d'un événement récent concernant ce secteur. Cette information garantit le sérieux de notre travail, la reconnaissance, la crédibilité des associations.

Il propose l'envoi de la fiche événement à un référent par structure du ROB, avec une charte de bonnes pratiques sur sa confidentialité.

Alain Reynes indique que le système de prise de décision prise de décision sur la communication n'est pas suffisamment efficace.

L Pujo précise que la communication est simple. Le préfet de massif ne communique que sur des événements avérés, ce qui nécessite un temps de vérification qui est parfois mis à profit par certains pour spéculer.

C Gounot constate que la doctrine de communication se complexifie dans un contexte où les sollicitations sont de plus en plus nombreuses et où nous avons de moins en moins de moyens. L'ONCFS est assez accaparée par la communication grand public alors que c'est localement que cette communication devrait surtout se faire.

Pour A Reynes, la communication est essentielle et demande du temps, des financements mais aussi des compétences.

C Tavin propose de poser ces règles d'éthique et de bonne pratique et relève la difficulté de tenir à jour une liste de destinataires. Il indique aussi que ces travaux sont très chronophages. Ce travail de réflexion devra englober une analyse des modes possibles de diffusion de l'information et des risques qui y sont associés.

L Pujo indique qu'une réflexion va être menée sur cette communication.

A Reynes rappelle l'importance de développer la coopération transfrontalière. Il est dommage que le Life Catalogne fasse cavalier seul.

G Caussimont aimerait que le Volet ours brun soit l'opportunité d'un Life transfrontalier avec l'Aragon et la Navarre en vue du renforcement dans les Pyrénées occidentales.

Pour L Kuus, il convient de mobiliser les groupements européens d'intérêt économique notamment dans le cadre des activités forestières.

T de Noblens indique que le CIAPP, Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées, avec 25 ans d'existence, ne demanderait pas mieux que d'œuvrer à cette coopération, mais n'est plus assez soutenu par la DATAR.

J Barbezieux fait état des travaux en cours avec le réseau Pyrénées Vivantes.

Sur les propositions, plusieurs visions s'opposent autour des études scientifiques, la sensibilisation et le rôle des associations.

A Reynes constate que le réseau Education Pyrénées-Vivantes pour actif qu'il soit en matière d'éducation à l'environnement n'est pas sur le registre de la protection des espaces et des espèces. Il souligne que pour les associations militantes en 2014, il n'était initialement prévu aucun financement dans le programme ours. Si cela devait être le cas dans les années à venir, qui défendra alors la protection de l'espèce ?

Pour T de Noblens, les travaux de recherche s'adressent à une population réduite, hors dimension polémique et sociétale.

G Caussimont défend la production d'articles scientifiques par le CNERA et la diffusion de versions de divulgation de ces articles (exemple sur l'habitat de l'ours dans les Pyrénées). Ils sont utiles pour lutter contre la désinformation.

L Kuus précise que ces articles scientifiques sont porteurs d'éléments forts sur les enjeux à intégrer et restent essentiels aux gestionnaires d'espaces naturels.

PY Quenette rappelle que c'est l'une des missions primordiales du recueil de données scientifiques que de porter à connaissance pour aider à la décision. Il regrette l'absence d'un éclairage par les sciences humaines, même si une thèse sur cet aspect sociétal a commencé à Montpellier, les études étant essentiellement portées sur la biologie.

Propositions : pression d'observation, connaissance et porter à connaissance

- Maintenir une pression d'observation satisfaisante
 - par des moyens notamment humains suffisants pour le suivi et la gestion
 - par la mise à disposition de techniciens des FDC auprès de l'ONCFS-Équipe ours
- Développer la synergie de coopération transfrontalière
 - par un Life transfrontalier
 - par la mobilisation des GEIE
- Mener une réflexion globale sur la diffusion des informations du suivi:
 - guide de bonne pratique et réflexion sur diffusion des informations du et au ROB,
 - élargir à une réflexion sur la communication globale autour du programme ours,
 - par des moyens humains, financiers et par l'acquisition de compétences pour ce faire.
- Encourager la mise en œuvre de travaux de recherche aussi à destination des sciences humaines.

Communication / Information

L'axe d'approche de l'espèce ursine fait l'objet d'échanges autour de la place d'un individu face à une notion d'espèce.

G Caussimont se demande s'il est pertinent d'évoquer ici la dépersonnalisation de l'ours.

Pour A Reynes, ce n'est pas l'enjeu primordial. L'individualisation tient au fait qu'on gère des individus et que c'est un moyen pour attirer l'attention sur eux et leur donner une valeur individuelle.

C Tavin précise que la dépersonnalisation des ours devra être envisagée à terme et qu'il est bon de se poser cette question dès maintenant, nos réflexions devant s'inscrire sur le long terme. L'ensemble des participants est d'accord sur la nécessité de gérer une espèce et non pas des individus.

D Marc témoigne sur le cas du Desman des Pyrénées, espèce *underground*, pour lequel il a été mis en place une communication spécifique avec les journalistes. L'idée de journalistes médiateurs lui paraît donc intéressante.

T de Noblens approuve aussi cette idée de journalistes formés à l'ours dans toutes ses dimensions, en dehors des contextes de crise ou d'évènements particuliers.

G Caussimont témoigne de la sollicitation permanente de la part des journalistes, et de l'importance d'être bien informé pour y répondre. La mutualisation des initiatives est essentielle pour lutter contre les idées reçues. Si l'État veut un plan ambitieux, il doit y mettre les moyens. Entre le travail de communication et l'expansion de la population, l'effectif de l'Équipe Ours doit au moins être conservé. Il témoigne du travail des agents ONCFS et PNP dans ce travail d'information auprès des bergers, face au lobbying des syndicats d'éleveurs. Cette communication de proximité passe aussi par les associations, pour lesquelles une convention pluriannuelle pourrait être établie, leur assurant une convention une pérennité financière.

T de Noblens réagit sur le thème des idées reçues : pour lui, ces idées fausses sur l'ours sont des contrevérités diffusées volontairement.

J Cavaillhès confirme le besoin en ressources humaines et financières. Il suggère qu'on pourrait utilement s'appuyer sur des expériences positives de pays d'Europe où existent de bons rapports avec l'ours.

L Pujo indique qu'on peut effectivement apprendre de ces pays pour faire cohabiter homme et nature.

Pour G Caussimont, on a bien sûr besoin de faire témoigner des autochtones du monde de l'élevage, du tourisme ou de la chasse des régions d'Europe où l'on valorise la présence de l'ours brun, mais, après plusieurs expériences passées, on se demande comment faire venir les socio-professionnels français à ces rencontres.

MC Fanget dit qu'il faut voir effectivement ce qui se passe ailleurs et présenter une information apaisée, scientifique et non dogmatique pour rectifier les représentations erronées dans le respect d'avis différents.

Pour A Reynes, les idées qui circulent sont la résultante de l'efficacité de la communication des uns et des autres. Il faut distinguer communication et information : il y a des gens qui font de la contre information, avec une bonne stratégie de communication négative... Depuis janvier 2010, personne ne sait si on est dans une politique de restauration de la population. Un positionnement clair et affirmé de l'État doit servir de socle à une bonne communication. L'État ne doit pas laisser croire qu'un jour il n'y aura plus d'ours.

Pour ce qui concerne les situations de crise, la réactivité est essentielle et il faut veiller à ne pas laisser pourrir les situations.

A Reynes suggère que soit remis en place le comité des partenaires qui se réunissait en préfecture pour étudier ces crises, décider d'une situation mais surtout de communiquer autour d'elle.

C Gounot propose de renforcer les efforts sur la communication locale. La peur de l'ours existe bel et bien chez les bergers qui veulent pouvoir dormir la nuit. Pour bien communiquer, il faut du temps, de l'empathie, de la persévérance.

G Caussimont confirme que s'inscrire dans le temps demande une ligne de conduite claire et des moyens humains suffisants. Le plan devrait s'inscrire sur un temps plus long.

T de Noblens constate que le fait de fédérer la colère est monté artificiellement par les représentants syndicaux. Pour autant, le désespoir reste individuel.

L Kuus propose d'axer la communication sur davantage d'éléments factuels et de communiquer en interne sur la politique de l'État. Il manque le mot *animation* autour d'un discours clair et commun.

Pour G Caussimont, il est primordial pour l'administration de ne pas s'autocensurer par peur des interprétations. La communication factuelle est une bonne chose mais il faut se méfier de vouloir trop gommer les aspérités du discours pour plaire au plus grand nombre.

N Gillodes témoigne des actions de communication nombreuses et vers tous les publics. Il constate une carence de communication à destination des éleveurs.

A Reynes suggère que c'est un problème d'administration ; Environnement et Agriculture sont séparés, chacun défendant ses propres intérêts. Pour autant, il n'y a aucun pays d'Europe où nous ayons à prendre des leçons de communication : nous sommes celui qui communique le plus et où cela se passe le plus mal ! La communication doit être commune et partagée entre agriculture et environnement *a minima*.

Pour G Caussimont, il faut rester sur de la communication factuelle, cibler les éleveurs, bergers, propriétaires de bêtes par des animations pertinentes et locales grâce à des agents de terrain qui profitent de leurs autres missions pour le faire, mais que cette mission soit reconnue comme telle, à part entière.

Propositions : Maintenir et renforcer l'ensemble des vecteurs de communication

- par le renforcement de l'Équipe ours de l'ONCFS
- par des actions de communication au plus proche du terrain
- par des informations régulières factuelles
- par des témoignages d'expériences similaires réussies en Europe
- par des supports complémentaires à destination des maires, des éleveurs et des bergers
- par l'éducation à l'environnement en convention avec les associations du programme ours
- en informant sur le comportement de l'ours et sur le volet Ours brun
- par l'accompagnement de la communication médiatique
- par la mise en place d'une réelle structure d'animation de la communication
- par la mobilisation, en situation de crise, d'un comité des partenaires par le préfet de département
- par un volet Ours qui s'inscrive dans le temps

Gestion de population

La cohabitation de l'ours et de l'homme passe par une bonne information sur les habitudes de l'ours et une action de l'État cohérente. Les protocoles prévus doivent être appliqués avec objectivité.

G Caussimont, représentant Cap-Ours, demande expressément le maintien et le strict respect du protocole ours à problème, tel qu'il a été établi et utilisé, jusqu'au retrait de l'animal s'il n'y a pas d'autre solution, avec son remplacement immédiat. Pour rappel ce protocole a été testé en direct et aussi politiquement (puisque 'patrimonialisé' par l'IPHB), la dimension d'enquête y est essentielle. Ce protocole ne doit pas servir à justifier ni effarouchement ni déplacement hors de son cadre : mobiliser cet outil pour répondre à des problèmes de troupeaux non gardés est contre-productif et inefficace. En termes de communication, il faut savoir dire qu'il est normal qu'un ours approche des habitations et englober les statistiques des rencontres avec une information plus large sur les comportements de l'ours.

Pour T de Noblens, il existe de réels risques homme/animal, mais c'est bien entendu, en toute logique, les animaux les plus proches de l'homme, et notamment le bétail, qui sont à l'origine de la plupart de ces risques et non pas l'ours. En montagne il y a ainsi tous les ans des accidents, parfois très graves, avec des animaux domestiques. La population, notamment touristique, qui vient en montagne n'y est pas éduquée. C'est aussi ce danger qu'il faut prévenir avec une information plus large : *'votre comportement en*

montagne avec les animaux peut être dangereux pour vous ou inversement pour les troupeaux si vous ne maîtrisez pas votre chien.

A Reynes souligne qu'il y a effectivement consensus pour intervenir sur l'ours qui aurait un comportement anormal avéré, sans état d'âme. Ce protocole a été utilisé six fois avec succès et son esprit doit perdurer. L'État ne doit pas le dévoyer à des fins de paix sociale. Il ajoute qu'il existe en effet des cas comme un ours isolé (de sa mère) ou un ours blessé pour lesquels il faudra savoir anticiper. Le cas d'Auberta pour lequel l'Espagne souhaite une discussion avec la France en est un bon exemple : tout doit être fait pour qu'elle soit rendue au milieu naturel. Il faudra rester vigilants et réactifs pour corriger d'éventuels comportements familiers envers l'homme. Il indique des rumeurs selon lesquelles le Piroslife prévoirait le retrait de Pyros, ce qui n'est évidemment pas audible.

C Gounot informe que grâce au dialogue (et non pas grâce à l'attaque d'un arrêté), les éleveurs admettent que l'effarouchement n'est pas une solution, car il repousse la problème chez le voisin. Par ailleurs, le cas d'Auberta pose beaucoup de questions sur la définition d'un ours à problème dans ce cas là : les brebis sont non gardées, les ours passent naturellement à côté des villages... Un protocole précis doit définir à partir de quels critères, on considérerait Auberta comme étant 'à problème'.

PY Quenette en retrace l'historique et relève la bonne coopération internationale mise en place sur ce cas, cette expérience devra utilement servir à enrichir le protocole ours à problème, de même que les cas d'ours blessés.

Propositions : responsabilisation de l'ensemble des acteurs et usager du massif

- rappeler les responsabilités, droits et devoirs des autorités, des élus et des usagers de la montagne
- organiser, formaliser les moyens de la médiation ours sur le massif
- communiquer sur '*votre comportement en montagne avec les animaux peut être dangereux*'
- ne pas avoir recours à un effarouchement biologiquement injustifié
- développer des protocoles de gestion particuliers (ours blessé, ourson isolé, ...)

Dynamique de population

Les associations naturalistes soulignent la difficulté dans laquelle se trouve la population pyrénéenne pour se maintenir à moyen et long terme comme le montre l'étude du Muséum, notamment dans le noyau occidental.

A Reynes demande si la phrase '*L'objectif est de rétablir à long terme la viabilité d'une population d'ours sur l'ensemble du massif des Pyrénées, en coexistence avec les activités humaines.*' du diaporama est bien la parole de l'État.

C Tavin, répond que c'est ce vers quoi il faut tendre.

Pour D Marc, seul le scénario 3 du MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) est pertinent. La décision qui s'impose est donc de renforcer avec des individus exogènes, sauf à prendre la responsabilité de ne rien faire. Il convient de préciser le pas de temps, lequel compte tenu de l'urgence en Béarn et des préconisations du MNHN est de quatre ans pour un objectif *a minima* de 2 femelles en Pyrénées Centrales, et de 4 femelles en Béarn.

G Caussimont rappelle la position de Cap ours en faveur du scénario 3, seul retenu par la MNHN. Il estime que la plan doit s'inscrire dans le temps, après les lâchers immédiats *minima* recommandés par la Muséum. Les renforcements doivent rester une éventualité forte comme un outil tant que la population n'est pas viable. Ces chiffres devront donc être régulièrement revus.

C Gounot précise que les modélisations ne sont pas à prendre comme des prédictions. Elles permettent de mieux comprendre les dynamiques de populations. Il faut les utiliser à bon escient, car il ne se passe jamais ce que les modèles représentent (ce qui permet notamment de voir que des paramètres n'ont pas été intégrés!). Une réévaluation constante et d'autant plus nécessaire que les chiffres qui permettent d'établir ces modèles sont très vite caduques.

PY Quenette rajoute que même les chiffres hauts sont donnés dans un monde idéal et que le modèle doit rester un outil à intégrer dans la réflexion, avec ses hypothèses, sa robustesse, ses limites. Il convient de toute façon et avant tout de conserver les deux noyaux avec des possibilités d'échanges entre les deux, pour viser une viabilité totale (effet rescousse).

C Tavin propose qu'en effet si le plan s'inscrit sur une durée par exemple de 10 ans, il soit procédé régulièrement, par exemple tous les deux ans, à des évaluations de la dynamique de population et tous les quatre ans à l'évaluation des actions du programme, de façon à les faire évoluer et à adapter le programme. T de Noblens rappelle l'urgence à agir dans le Béarn et regrette le temps perdu.

Pour J Cavaillhès, il y a effectivement urgence à agir, c'est donc un objectif de résultat, lequel va au-delà d'un objectif de moyens.

Pour A Reynes, il faut s'inscrire dans la durée. Si les Espagnols prévoient de lâcher un mâle en Catalogne, cela ne doit pas non plus dédouaner la France de faire ce qu'il faut de son côté.

C Tavin propose à nouveau un programme dynamique, avec des jalons, des évaluations et qui soit évolutif. Une première partie pourrait s'inscrire dans le pas de temps préconisé par le MNHN avec évaluation en troisième année pour ajustement si besoin dès la cinquième.

Pour A Reynes, le coût interne est une farce sans un travail de fond sur les causes anthropiques de la disparition.

Pour G Caussimont, nous sommes face à la double menace de disparition si rien n'est fait et de dégénérescence pour cause de consanguinité : le *minima* proposé par le MNHN doit répondre à ces questions dans un premier temps ; le modèle a le mérite de bien poser le problème.

A Reynes rappelle que tout retard entraînera une pression d'intervention nettement supérieure et drastique dans le futur.

N Gillodes propose que l'on envisage la possibilité que les ours éventuellement réintroduits viennent des Cantabriques.

Propositions : Conservation simultanée des deux noyaux

- Première étape : reprise de l'hypothèse basse du scénario 3 du MNHN
 - urgence du lâcher de quatre femelles en Pyrénées occidentales dès 2015
 - lâcher de deux femelles en Pyrénées centrales dans les quatre ans
- Inscription du volet Ours brun dans la durée avec adaptation dynamique sur dix ans
 - suivi tous les deux ans de la dynamique de population
 - évaluation des actions tous les quatre ans
 - évolution et réactivité au fil de l'eau